52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 27 4 JUILLET 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT	Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*	Prélat de la Maison de Sa Sainteté
FONDATEUR	Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
	DIRECTEUR

Causeries médicales sur l'hygiène du prêtre

par le Docteur Simplice

Avant-propos

C'était une habitude qu'ils avaient prise...

Par les tièdes soirées d'un été délicieux, le Curé, le Vicaire et le vieux Docteur du village se réunissaient, sous le frais ombrage d'un large hêtre pourpre. « *Sub tegmine fagi,* » disait le maître de céans qui avait des lettres.

Il faisait bon deviser dans le calme du soir où s'éteignaient, lentement, les rumeurs du village, pendant qu'au loin l'horizon amincissait sa frange de carmin, à l'entrée du jardin fleuri qui précédait le potager, comme un salon près de la cuisine.

Chacun apportait les nouvelles du village, du pays, de la région où ses occupations du jour l'avaient appelé et les commentait avec son tempérament. Des discussions courtoises surgissaient parfois, grains de sel qui relevaient l'uniformité de la conversation, sans éloigner le respect.

Le curé, un soir, dit au docteur :

« — Pourquoi, mon vieil ami, ne profiterions-nous pas de votre longue expérience de la Médecine pour obtenir de vous quelques conseils dont nous puissions tirer avantages pour nos paroissiens et pour nous-mêmes ?

Le baromètre est au beau fixe : nous sommes assurés de toute une période de belles soirées ; vous plairait-il d'employer, chaque soir, quelques minutes à nous parler d'Hygiène, par exemple, pour fixer tout de suite votre plan ?

— Mon cher Curé, vous voulez rappeler chez vous les jardins d'Académus ! C'est beaucoup d'honneur que vous me faites en me priant de professer. Je vais réfléchir et demain je vous donnerai ma réponse.

— Je reconnais là, docteur, votre habituelle sagesse et votre coutumière prudence de vieux praticien. »

Le lendemain, le docteur apporta sa réponse :

— C'est entendu, mon cher curé. Nous allons voyager, à petites soirées, sur les routes de la médecine ; mais nous nous bornerons à explorer ensemble le département de l'Hygiène et, dans ce département très vaste, je ne verrai qu'un petit coin.

Je vous propose de vous parler de l'*Hygiène du prêtre,* du *curé* plus particulièrement, dans son *presbytère* pour *lui-même,* dans son *église,* dans sa *paroisse* et dans la maison des paroissiens qu'il visite. En chemin, nous y ajouterons des notions générales dont il peut faire l'application dans son ministère. Point de théorie, ou fort peu ; rien que de la pratique.

— Parfait, parfait, docteur ! Vous allez nous donner les Soirées de St-Pétersbourg.

— Non, hélas ! car, si votre fraîche rivière, que l'on entend gazouiller au fond de votre jardin, vaut bien la Néva, vous n'avez pas Joseph de Maistre !

* *

Ainsi furent établies ces Causeries médicales.

Dans la pensée qu'il y a, en France, beaucoup de curés et de vicaires, on a cru qu'il pourrait leur être agréable de les lire et, on le souhaite, d'en tirer quelque profit.

Que le lecteur ne s'attende pas à y trouver des choses transcendantales ! L'Hygiène est plus à son aise à la cuisine qu'au salon. Elle est plus proche de Marthe que de Marie. C'est surtout une personne de sens pratique, au langage simple. Elle sait bien que tout le monde connaît ce qu'elle dit : son plaisir est, simplement, de le répéter dans l'espoir qu'elle sera, ici ou là, écoutée.

Cher lecteur, donnez-lui cette joie et à celui qui ne fut que son modeste porte-parole.

Dr SIMPLICE.

PREMIÈRE CAUSERIE

Principes généraux

Les fautes contre l'hygiène ne se paient pas comptant, sans cela il ne s'en commettrait guère. Si vous mettez votre doigt dans l'eau trop chaude, la faute est instantanément punie par une cuisante brûlure et vous ne recommencez pas. En hygiène, on paie à l'échéance, qui peut être lointaine.

Deuxièmement, c'est rarement *une* faute contre l'hygiène qui est punie, c'est la succession de fautes. Si un excès de boisson est puni par l'ivresse, il ne rend pas alcoolique ; mais vous risquez de le devenir si, tous les jours, vous absorbez une dose d'alcool qui, sans vous enivrer, fera de vous, plus tard, un alcoolique à forme chronique, la plus grave.

Troisièmement, tous les conseils de l'hygiène ne sont pas à suivre sous peine de conséquences graves. S'il en était ainsi, tant de gens les oublient que depuis longtemps l'humanité n'existerait plus !

L'hygiène signale tout ce qui peut altérer à la longue la santé humaine et elle dit avec les juristes : *Vigilantibus jura prosunt*. En tout cas, personne n'a eu à se plaindre d'avoir suivi ses avis.

Le corps humain est ainsi construit qu'il résiste à ces petites infractions : encore est-il bon de savoir que ce sont des infractions.

— Oui, je comprends : ce sont des péchés véniels qui n'ôtent pas la vie du corps !

— Très juste !... Il peut même arriver que certaines prescriptions hygiéniques ne réussissent pas à certains tempéraments ! Eh bien ! la chose est simple : qu'ils ne les suivent pas ! C'est une exception n'infirmant pas la règle proposée qui, elle, est fondée sur la grande majorité des cas.

— Et que faites-vous des cas d'individus qui ont bravé toute leur vie cette respectable Dame et qui sont morts vieux, très vieux même ?

— A ces cas exceptionnels, la respectable Dame répond que, si elle mettait en ligne tous ceux qui ont pâti de ne l'avoir point écoutée, on verrait aisément de quel côté se trouve la vérité.

Elle n'approuve d'ailleurs pas plus les scrupuleux, ceux qui ont des phobies de ceci, de cela ou d'autre chose. Le scrupule, en ces matières, est aussi déplorable que dans les questions de religion ou de morale. Quel ministère sacerdotal n'en a pas été empoisonné !

— Nous nous comprenons...

— Le prêtre, ou plus spécialement le pasteur, le curé, par le fait même de sa situation spéciale dans une paroisse, doit donner à son troupeau l'exemple de l'observance des règles de l'hygiène.

Nous l'avons dit, nous nous proposons, dans ces causeries, de le suivre dans sa maison, dans son église, dans ses visites aux paroissiens.

— Permettez-moi, Docteur, une objection : comment donner, en quelques causeries, des conseils qui puissent s'appliquer à tant d'individualités différentes ? Tout, le tempérament, l'âge, l'état de santé ; maisons, presbytères si dissemblables : sol, disposition, vétusté ; région : plaine, montagne ; nord, sud, est, ouest ; habitudes, traditions, tout peut différer.

— Vous avez raison : le problème ainsi posé n'a pas de solution possible et c'est, d'un côté, à l'auteur à ne pas tomber dans trop de détails, et au lecteur d'adapter les conseils généraux à son cas particulier.

L'auteur s'abrite derrière deux maximes de bon sens : le *positis ponendis* et l'autre qui montre sa confiance en ses auditeurs : *Intelligenti pauca*.

Faisons enfin cette remarque importante, ce N. B. en majuscules :

Il ne peut être question ici que de ce qui est *spécial* au curé, au prêtre en tant que tel et, nécessairement, on doit supposer qu'il connaît les règles de l'hygiène applicables à tout être humain, où qu'il soit et quoi qu'il fasse. Nous ne présentons pas un Traité d'hygiène : *non licet omnibus adire Corinthum !*

* *

Commençons, logiquement, par le contenant.

Le presbytère

— Sur ce point, cher Docteur, je crois bien que vous aurez peu de choses à nous dire, au moins quant à son choix. Nous n'avons qu'à prendre ce que nous trouvons.

— Eh ! oui, chers Messieurs. J'ai eu souvent le cœur serré en voyant où doit se loger parfois, de nos jours, le Ministre de Dieu !

Mais l'hygiène se croit le droit de donner son avis même quand elle ne peut pas imposer sa loi. On peut toujours améliorer une situation médiocre et, sûrement, deux curés ne tireront pas le même parti de deux presbytères identiquement délabrés ou négligés.

— Avec quelles ressources, mon pauvre docteur ?

— Ne mêlons pas les questions. Voyons d'abord les principes généraux qui dominent le sujet.

Le *côté moral* d'abord. Le presbytère doit avoir un air avenant, accueillant, non par le luxe, les meubles, etc., mais par une *propreté* matérielle, un *ordre* qui, d'emblée, frappent le visiteur et lui donnent une bonne idée de celui qui l'habite. C'est le cas du vôtre, mon cher Curé.

— Merci, cher Docteur, mais je l'ai répété à tous les vicaires que j'ai eu l'honneur de diriger : — Comment voulez-vous qu'un visiteur, leur disais-je, qu'un visiteur qui vient demander un avis, un conseil souvent d'ordre matériel, ait confiance en un homme qui ne sait pas obtenir de son personnel la propreté et l'ordre, ou ne les montre pas sur lui ?

Oui, combien de bureaux j'ai vus où les livres s'entassent, pêle-mêle, sur les meubles, débordent sur les chaises qu'il faut débarrasser quand vient le visiteur ! Des images, des chromos pour catéchisme, les Revues qu'on lira... plus tard, etc., etc.

— N'insistez pas ! Donc, la *propreté* et *l'ordre* d'abord. Pas de *rideaux*, si on ne peut les avoir blancs, pas de *tapis*, si la boue en masque les couleurs ou si les trous accrochent les pieds !

A Nazareth, il ne devait pas « faire riche, » mais je suis sûr qu'il y « faisait propre. » La fontaine publique versait son eau claire, et Marie devait en user.

L'hygiène peut demander un petit *parloir*, facile à entretenir par la simplicité de son mobilier. Là les visiteurs peuvent apporter des microbes qui n'ont pas droit au bureau, ni au salon, s'il y en a un.

Aération convenable, *température* suffisante, *soleil* sont trois choses difficiles à réunir et cependant fort désirables. Mais il est bien difficile de donner des avis applicables dans toutes les régions : Provence ou Flandre, Bretagne ou Vosges.

L'air : il en faut. Le *confinement* dans un air non renouvelé est un réel danger. Mais on aime avoir chaud : on ferme portes et fenêtres. Si l'on ajoute la fumée d'une ou plusieurs bonnes pipes, on arrive à ces atmosphères dont on dit qu'il faut pousser pour y avancer ! Oxygène, où es-tu ?

La *température*. On pèche par excès plutôt que par défaut.

— Ah ! docteur, je voudrais vous voir préparer un sermon en soufflant dans vos doigts !

— Evidemment, ce n'est pas la position pour écrire. Et j'ajoute qu'il faut se garder du froid qui empêcherait la vie normale et courante. Nous aurons l'occasion de parler du chauffage.

Enfin le *soleil*. Choisissez comme bureau la pièce où il entre le plus ; c'est lui le grand destructeur de microbes, et partant de maladies. A vous d'en modérer l'accès, s'il exagère.

— Que je suis donc de votre avis, docteur ! Je soutiens qu'on bâtit mieux son sermon dans un bureau ensoleillé que dans une pièce sombre et obscure. Jérémie a dû composer ses *Lamentations* dans quelque grotte obscure, et S. François d'Assise ses *Fioretti* dans un jardin fleuri de roses et peuplé d'oiseaux chanteurs ! Relisez l'hymne au Soleil de Rostand :

Toi qui sèches les pleurs des moindres graminées..

Tels sont les principes à appliquer dans la mesure où la chose est possible ; mais qu'on soit bien convaincu que beaucoup est possible, si tout ne l'est pas.

LA CHAMBRE A COUCHER

Les médecins, qui vont partout, savent que bien souvent la chambre à coucher n'est pas traitée hélas ! comme elle le mérite. On la néglige : car nul étranger n'y entre.

Songez, pourtant, que l'on y séjourne sept, huit heures d'affilée, portes et fenêtres closes ; que, durant ce temps, vous allez respirer sept à huit mille fois un air dont le renouvellement s'impose. Comme les figurants sur un théâtre, les mêmes litres d'air entrent dans votre poitrine, en sortent chargés d'acide carbonique et de gaz volatils qui sont des poisons, y reviennent impurs !

— Fort bien, Docteur ; mais alors pourquoi ne sommes-nous pas tous morts depuis longtemps ?

— C'est que, fort heureusement, vos portes et fenêtres ne sont pas hermétiquement closes et que l'air filtre, malgré vous, à votre insu ; que la cheminée aspire l'air et l'expulse, si, comme je l'ai vu parfois, on n'en a pas vigoureusement tamponné le conduit, précisément pour qu'il fasse plus chaud !

— Vous êtes donc partisan de dormir la fenêtre ouverte ?

— Je n'ai pas dit cela. Cette façon de faire n'est pas « à la portée de toutes les bronches. » Il en est de délicates qu'il faut traiter avec des égards. C'est un problème individuel comme il peut arriver en hygiène.

Ceux qui s'y sont habitués ont bien fait.

Puis, il y a ouverture et ouverture : depuis le simple « cran ouvert » jusqu'à la béance complète il y a, comme dans la vertu et le crime, des degrés ! Dans tous les cas, il ne faut pas que le lit soit près de la fenêtre ouverte ou entrebâillée, ni que le dormeur reçoive, de plein fouet, l'air frais.

Aux tuberculeux que l'on soumet à ce régime, on conseille d'éloigner le lit et de faire du feu dans la pièce pour obtenir air renouvelé et chaleur.

— Docteur, je ne crois pas que, par le temps qui court, beaucoup de curés puissent se mettre à ce régime de tuberculeux et aussi de bourgeois cossus !

— N'enviez le sort ni des uns ni des autres ! Retenez le principe : *Craignez l'air confiné.* Aussi vous laisserez les fenêtres ouvertes toute la journée, avec un grillage-moustiquaire dans les pays et les saisons où vous connaissez ces indésirables voisins.

N'y admettez ni chiens ni chats.

LE LIT

— Ne nous direz-vous rien, docteur, du lit ?

— Peu de chose : là encore, il y a des habitudes, des traditions qu'il est bien difficile de modifier. Une pourtant qu'il faut à tout prix supprimer est celle de l'alcôve. Plus encore celle du lit-clos breton.

Le bon Boileau-Despréaux, dans le *Lutrin*, en décrivant le lit du chanoine, nous a précisément montré ce qu'*un lit ne doit pas être*.

Il doit vous en souvenir, à vous, M. le Vicaire, qui êtes jeune ?

— Peut-être ! Cela doit être quelque chose comme ceci :

Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée
S'élève un lit de plume à grands frais amassée :
Quatre rideaux pompeux, dans leur double contour,
En défendent l'entrée à la clarté du jour.

— Bravo, bravo, mon jeune ami ! Votre goût est sûr et votre mémoire fidèle !

L'alcôve et son réduit obscur ! Voilà qui est bien condamné par l'hygiène. Plus de chaleur sans doute, mais moins d'air. On ne bâtit plus d'alcôve et c'est tant mieux.

Les *rideaux*, qui poursuivent le même but : douce chaleur, auront le même sort. Ils suppriment l'air, ils suppriment la lumière !

Du lit du chanoine, *tout doit être supprimé :* le réduit, l'obscurité, les rideaux, l'épais amas de plume, l'aération mauvaise... Tout ! sauf le chanoine !

Heureusement, vous n'êtes que curé et vicaire ! Mais souvenez-vous-en plus tard !

— Merci !

Il faut dire que le lit du prêtre ne doit pas être celui du sybarite. Donc, pas de ces matelas de plume où l'on enfonce, dans lesquels se crée une atmosphère trop chaude et règne une mollesse qui retentit sur le système nerveux : *qui potest capere capiat !*

Le support doit être élastique, juste ce qu'il faut pour que la pression du corps ne blesse pas la peau. La laine nature, le crin sont couramment employés, mais on dort fort bien sur la fougère, le zostère, voire la paille : ici choisissez la paille d'avoine. Ces derniers produits ont l'avantage, fort apprécié par les hygiénistes, de pouvoir *être renouvelés souvent,* à peu de frais, et brûlés après usage. La laine, le crin doivent être cardés assez souvent. Le kapok, fort à la mode un moment, ne semble pas gagner de terrain.

Traversins et oreiller sont en même matériau.

Les *draps* sont indispensables, car ils protègent les matelas ; ils doivent se laver fréquemment. Lin, chanvre, coton en forment habituellement le tissu.

Les couvertures doivent garder au chaud, la nuit, rien de plus.

Dans les maisons fort humides, trop communes hélas ! où, par conséquent, les chambres sont froides et également humides, si l'on ne peut se payer le luxe d'un petit air de feu par le poêle, l'hygiène, qui est tatillonne mais non sans pitié, admet et conseille un coup de bassinoire pour enlever « la crudité du lit, » ou encore une bouillotte qui était, jadis, de tradition.

Le lit doit nous donner de la chaleur, et non nous en enlever. Si donc il n'est pas dans ces conditions, il est fort logique de recourir à ces moyens qui ne sont plus alors du sybaritisme, mais simplement de la bonne hygiène, soucieuse du bien-être des pauvres humains.

— Sans vouloir être Gros Jean qui en remontre à son curé, j'ose vous signaler, Docteur, un excellent moyen de se garder du froid et de l'humidité d'un lit, en particulier de ceux qui ne sont pas régulièrement utilisés, et donc jamais réchauffés, froids à fond. Avec une couverture de laine ou de coton — prise du lit, si vous ne pouvez pas en avoir une autre, — enroulez-vous des épaules aux pieds. Elle fera une ou deux fois le tour de votre corps et, dans cette gaine double, vous conserverez facilement votre chaleur, et ce n'est pas vous qui chaufferez le lit ! Ne serrez pas trop et laissez un peu de flottement, sans quoi vous connaîtriez le supplice de la Momie dans ses bandelettes !

— Mon cher Vicaire, votre jeune expérience me semble fort avisée déjà et je vous remercie de cet excellent « truc », comme vous disiez sans doute au régiment.

Un autre conseil encore qui va à l'encontre d'une habitude illogique. Ce lit une fois fait, le matin, au lieu de le fermer, d'y mettre le fameux couvre-lit, il est bien plus hygiénique de le tenir complètement ouvert toute la journée.

— Quelle idée, Docteur ! Vous voulez lui faire recueillir toute la poussière qui va descendre, comme elle le fait sur les meubles ?

— J'accepterai cette conséquence sans gravité en songeant que la lumière, le soleil si possible, vont tuer les microbes installés sur ces draps, qui pourraient bien devenir de mauvais draps !

— Oui, je comprends, Docteur ; c'est toujours le même principe : de l'air pur, renouvelé, de la lumière.

— Remarquez en passant, Messieurs, que ces remèdes, ces désinfectants, ne coûtent rien, et l'on achèterait dix francs, chez le pharmacien, des désinfectants qui n'auraient ni leur valeur ni leur efficacité !

« Que de fautes, ô Mode, on commet en ton nom ! »

SOL ET PLANCHERS

Dans un presbytère où peuvent passer maints visiteurs dont on ne peut pas toujours dire : *Quam pulchri pedes...* s'amassent les boues des rues, des champs, les fumiers, révérence parler.

— *Omnia mecum porto...*

— Très bien, cher Vicaire !... La pièce où on les recevra devrait donc être facilement lavable. Ce qu'il y a de mieux, c'est le carreau de terre cuite ou encore, mais déjà plus raffiné, le linoléum.

Dans les autres pièces, on se protège volontiers avec des carrés de tapis. Fort bien, à la condition de les battre au dehors, de les exposer au soleil fréquemment.

On devine les légions de microbes qu'ils doivent contenir et que les rayons du soleil détruiront.

Là où il existe des planchers, le lavage les entretiendra en bon état de propreté, ce qui vaut mieux que la mise en cire. On aura soin de boucher, à la cire, les fentes des planchers, dans lesquels se logent poussière et parasites.

LE MOBILIER

— Vous n'allez pas, Docteur, nous taquiner sur notre pauvre mobilier, ces bons et fidèles serviteurs !

— Le vôtre, mon cher Curé, n'est pas plus à l'abri des critiques que celui des laïcs ! L'Hygiène est une personne difficile, qui, voulant le bien matériel des hommes, est obligée de leur signaler bien des détails défectueux.

Laissons là tables, chaises, fauteuils si propices à la sieste, buffets même ; mais condamnons sans hésiter l'accumulation d'objets inutiles — j'entends : selon l'hygiène — sur les tables, consoles, tablettes de cheminées, murs.

Vous faites la moue ?... Mettons qu'il faut au moins les entretenir en propreté, et c'est du travail. Si on les abandonne à leur triste sort, la poussière et les mouches auront tôt fait d'y marquer leur séjour ou leur passage ! Donc, le moins possible de ces « nids à poussière », comme les appellent les ménagères, ou alors un entretien sérieux à la Flamande.

— Quelle sujétion !

Ce n'est pas fini... Les *armoires à vêtements* sont vues d'un mauvais œil par l'hygiéniste. On y enferme, dans l'obscurité, dans un air non renouvelé, les vêtements que l'on vient de détacher du corps, imbibés de gaz, d'odeurs, de sueur, etc.,

et le tout prend ce petit relent de renfermé que l'on constate surtout là où on respecte les bons vieux habits du dimanche ! Laissez souvent et longtemps ouverts ces sombres asiles des mites et des moisissures.

Vous le voyez, c'est toujours le même principe : de l'air, de la lumière ! Et si, contre les terribles mites, votre gouvernement y a ajouté des boules de naphtaline, alors c'est complet ! Les mites ne s'en portent pas plus mal, les microbes s'en moquent, mais on transporte en tous lieux ce parfum composite...

CHAUFFAGE

L'hygiène réclame une température modérée, un air assez humidifié, un renouvellement de cet air.

— Mais, Docteur, n'est-ce pas chercher la quadrature du cercle ? Si nous renouvelons l'air, il ne sera plus chaud ; si nous le gardons au chaud il ne se renouvellera pas aisément. Anathème des deux côtés ! *Quid sum, miser, tunc facturus ?...*

— Le problème est difficile à résoudre. Beaucoup ne s'en préoccupent pas ou guère. Chaud, d'abord : pour le reste, on verra.

Ne parlons pas du chauffage central...

— C'est pourtant bien agréable, avouez-le.

— Oui, mais qui dira ses méfaits ? A telle enseigne qu'il ne faut pas le regretter.

Tout de suite après, viennent les *feux continus*. Méfions-nous ! Ce bon serviteur a des traîtrises ! Une fissure, un mauvais fonctionnement de la cheminée, un rabattement des produits par le vent, et voilà l'oxyde de carbone et d'autres toxiques qui encombrent l'atmosphère. Ces cas sont infiniment plus fréquents qu'on ne le pense. Dans sa paroisse, le curé peut mettre en garde ses paroissiens contre de tels dangers. A la campagne, ils sont rares.

A l'opposé, le *feu de bois* ouvert, flambant clair, joyeux. Lisez les poètes.

— Oui ; mais on est mal chauffé ; la cheminée emporte tout. L'air reste pur, mais hélas ! il est froid. Le ventre est cuit, le dos se gèle ! Il faudrait tourner comme un poulet à la broche !

— Vous exagérez...

— Oh ! à peine !

Entre deux, viennent les appareils courants, le plus souvent au charbon.

Quelle température doivent-ils nous donner ? Il est bien difficile de préciser un chiffre : certaines personnes souffrent du froid là où d'autres demandent qu'on ouvre les fenêtres... Allez dire alors qu'on doit se tenir entre 15 et 20 degrés !

Ce qu'il faut savoir, c'est que l'on s'habitue fort bien à une température relativement basse, et qu'il est bon de s'y habituer.

Sans entrer ici dans l'exposé des accidents que provoque *le froid* sur notre organisme et nous plaçant dans les conditions habituelles d'un curé, on peut dire que, pour résister au froid sans grand dommage, il faut être couvert de vêtements mauvais conducteurs de la chaleur. Ces vêtements s'opposent à la déperdition de la chaleur par la peau : laine, fourrures, etc.

Nous inspirons fort bien, sans dommage, de l'air froid, très froid même, si nous sommes bien vêtus : l'expérience est faite depuis toujours.

L'air confiné d'une chambre chauffée est plus dangereux que l'air froid que l'on respire bien vêtu.

Cela tient à ce que l'air froid inspiré se réchauffe dans son trajet et arrive aux poumons sensiblement plus chaud qu'à son entrée. Dans les pays froids où l'air gèle le nez, les oreilles, il arrive aux poumons et n'y cause guère de dommages. Le corps humain est construit pour résister à ces refroidissements.

Cherchons à obtenir cette température de 15 à 20 degrés, à nous habituer à moins s'il le faut, et couvrons-nous en conséquence, si nous ne pouvons l'obtenir.

Dans la chambre à coucher, bien enveloppé de couvertures chaudes, on supporte fort bien les basses températures.

Il est bon de respirer par le nez, et non par la bouche, quand on passe d'un appartement chaud à un air froid. Les fosses nasales réchauffent davantage l'air que la bouche; elles sont d'ailleurs la voie naturelle qu'il doit suivre.

Ceux qui respirent par la bouche ont probablement quelque anomalie des fosses nasales qui réclame le médecin.

— Que pensez-vous des *courants d'air*, Docteur ? Vous savez bien qu'ils sont la phobie de certaines personnes qui ne cessent de crier : « Fermez la porte ! fermez la fenêtre !... Vous voulez nous faire mourir « d'un chaud et froid ! »

— Permettez cette réponse plus humoristique que scientifique.

Dans un wagon où l'on étouffait de chaleur, une dame refusait de laisser ouvrir le vasistas : « Vous allez me faire mourir de pneumonie. — Madame, si vous devez mourir d'une pneumonie, vous avez huit jours devant vous pour le faire; nous, ici, nous allons périr sur place sans avoir le temps de nous préparer à la mort; donc, j'ouvre la fenêtre! »

Un courant d'air, c'est la preuve d'un renouvellement de l'air, donc d'une chose essentiellement souhaitée par l'hygiène.

Mais, comme en toute chose, il y a la manière. Rester immobile dans un courant d'air frais ou froid, c'est courir le risque de névralgies et autres misères. Aérez le local par le haut, par les impostes des fenêtres.

LE JARDIN

Vous devinez bien que l'Hygiène recommande le jardin et elle le fait tant au point de vue hygiénique que moral.

« Jardin de curé » est une expression consacrée : elle évoque un petit clos, bien tracé, bien planté, bien soigné, sarclé et, partant, ayant demandé à son maître un travail musculaire ordonné, salutaire.

Les arbres, vous le savez, Messieurs, y versent de l'oxygène à flots, qui vivifie votre sang.

— Docteur, vous voyez combien celui de mon cher curé est tenu agréablement. Je lui serai toujours reconnaissant du goût qu'il m'a inspiré pour la nature, des connaissances pratiques qu'il me fait acquérir et qui me permettent de ne pas passer pour un ignorant aux yeux des villageois.

C'est lui aussi qui m'a initié à la culture si agréable et si productive des abeilles et de leurs « *cœlestia dona* », *acria mella !* comme dit le doux poète des *Géorgiques*.

— Je vous félicite de votre élève, mon cher Curé, et puissiez-vous avoir de nombreux imitateurs.

Achab ne dit il pas : *Da vineam ut faciam mihi hortum olerum;* vous entendez bien : *olerum!*

LES W.-C.

Il ne me reste plus qu'à vous dire un mot du « petit endroit »...

Ne vous choquez pas, mon cher Curé ! Vous n'êtes pas visé, car je sais que vous êtes en règle avec l'Hygiène et bien des confrères avec vous. Mais la vérité oblige à dire qu'il y a trop d'exceptions.

Cet endroit, où les visites se répètent, n'a besoin d'aucun luxe, mais il doit être particulièrement propre. On pourrait lui appliquer, en la détournant, l'ancienne recommandation : *Maxima debetur reverentia...* Si l'on n'a pas les sièges en porcelaine, à chasse d'eau, qu'au moins la planche soit propre, le couvercle bien ajusté, les murs blanchis à la chaux, et qu'on y trouve les accessoires indispensables. Enfin, que les courants d'air soient au moins suspendus pendant les moments d'occupation, et qu'ils y règnent en maîtres, *domino absente !*

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

L. Dumont-Wilden. — **Albert Ier, roi des Belges.** — In-8 de 277 p., 20 f. — Paris, Grasset [1].

« Le peuple, quand il exerce son pouvoir politique et qu'il s'appelle démocratie, s'alimente d'envie et de malveillance ; quand il est livré à son instinct naturel, il a soif de vénération » (p. 277).

C'est pourquoi la grande voix de la foule anonyme, en Belgique, en France et par toute l'Europe, célébra le Roi-soldat de la Grande Guerre, le gardien de l'Yser, et hier le souverain tragiquement disparu. Albert Ier est le seul roi d'aujourd'hui dont la popularité ait franchi les frontières de son Etat ; le seul, en un temps qui a vu s'écrouler tant de trônes, qui ait donné l'image d'un Roi accepté par les démocraties modernes.

Il n'est pas surprenant que le « Roi Chevalier » ait déjà sa légende. De nombreux biographes (plus d'une douzaine en quelques mois) ont rappelé les traits de cette captivante figure. Le ton en est peut-être un peu trop continûment laudatif. Si près d'ailleurs d'une fin aussi inopinée, personne ne songera à trouver déplacés les panégyriques qu'inspirèrent l'émotion et l'affection.

On n'est pas fâché cependant de voir un historien professionnel, un écrivain qui a connu de près l'homme et vécu les événements, apporter son témoignage. Son livre, d'une remarquable tenue littéraire, est à la fois un document et un monument. L'auteur ne prétend pas plus qu'un autre avoir tracé un portrait définitif ; mais il n'est pas douteux que l'avenir reconnaîtra dans ces traits recueillis au lendemain de la mort du roi, quelques-uns de ses traits essentiels.

« Le roi Albert est l'homme qui sut adapter son caractère à sa fonction et à son temps, l'homme qui accepta sa destinée telle qu'elle se présentait, et qui se montra toujours digne d'elle. » — On ne saurait mieux dire et plus exprimer en moins de mots. Aux yeux des générations à venir, Albert Ier restera le héros qui, sacrifiant momentanément son peuple, se dressa devant l'envahisseur pour sauver la justice et le droit.

Le biographe prend le roi au berceau, le suit attentivement dans son éducation et dans son accession au trône, à la mort de son frère aîné Baudoin. Les débuts du règne sont brossés à larges traits et nous voici dès la page 80 à cette date du 2 août 1914 où le souverain se trouve placé devant cette alternative : céder à la force ou lui résister pour obéir à l'honneur.

Quelques heures après le *Non licet* prononcé par le roi, les troupes allemandes pénétraient en Belgique. La mobilisation belge s'était effectuée normalement, mais la petite armée qu'une loi toute récente n'avait pu encore réorganiser n'était pas de taille à supporter l'effort surhumain qu'on allait lui demander. Le roi le savait ; il n'en prit pas moins le commandement suprême et donna l'ordre de résister à outrance, dans l'espoir que les forces anglaises et françaises, avec qui l'armée belge devait coopérer, arriveraient à temps pour la soutenir. L'échec de l'offensive du général Sordet dans les Ardennes, la défaite française de Charleroi, la défaite anglaise de Mons devaient rendre vaines ces espérances. Néanmoins, la résistance prolongée des forts de Liège, celle de l'armée de campagne qui, jusqu'au 20 août, défendit pied à pied le territoire, retarderont suffisamment la marche de l'armée allemande pour permettre aux armées françaises le changement de front et la retraite méthodique qui aboutirent à la victoire de la Marne.

Après le 20 août, l'armée belge doit céder et se retirer dans le camp retranché d'Anvers qui devient le siège du Gouvernement et la capitale Bruxelles étant aux mains de l'ennemi. On attend là un redressement des armées alliées. Le roi prend alors une part de plus en plus active à la conduite de la guerre ; et par deux sorties singulièrement opportunes, il retient en Belgique plusieurs divisions dont Von Kluck eût eu le plus grand besoin pendant la bataille de la Marne.

L'Etat-major allemand comprend qu'il faut en finir avec l'armée belge, qu'il avait quelque peu méprisée jusque-là. Son artillerie écrase littéralement la place. Au prix de mille difficultés, le roi et l'armée se retirent sur la rive gauche de l'Escaut, s'accrochent à une bande de terrain de 50 kilom. et assurent ainsi la sauvegarde de la mer du Nord et de nos communications avec l'Angleterre.

C'est sur l'Yser qu'elle prend position. Appuyée par l'héroïque brigade des fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h, elle tiendra treize jours, du 16 au 30 oc-

[1] Les éditions Bernard Grasset (61, rue des Saints-Pères, Paris 6e) viennent de fonder un prix Albert Ier de 10 000 fr. français qui sera décerné chaque année à un *écrivain* de nationalité belge et d'expression française. Il pourra être attribué à l'ensemble des ouvrages d'un même auteur ou à un seul livre, quelle que soit la nationalité de l'*éditeur*, française ou belge. Avis à nos lecteurs de Belgique !

tobre, d'abord seule, puis renforcée, à partir du 23, par la division française du général Grossetti. Pendant cette héroïque bataille, le roi ne cesse de donner de sa personne, non seulement en dirigeant les opérations de son quartier général de La Panne, mais aussi par de continuelles visites qui imposent aux soldats l'impression que leur souverain combat à leurs côtés.

Cette bataille de l'Yser met fin à la première phase de la guerre. Elle a, ne l'oublions pas, au même titre que la victoire de la Marne, rendu possible la victoire finale.

Voici maintenant, quatre années durant, la guerre de position. L'armée belge reformée en terre française étendra son front et le défendra sans défaillance jusqu'à l'heure de l'offensive libératrice. Et le roi, qui n'a pas quitté ses soldats un instant, se trouve, le jour venu, à la tête du groupe d'armées françaises et anglaises qui, adjointes à l'armée belge, vont reconquérir le royaume. Parti le 14 octobre des crêtes de Flandre, il atteint Bruges le 25 et y fait une entrée triomphale.

La guerre est finie. Toute la Belgique acclame son roi, libérateur de la patrie, et cette acclamation se propage dans le monde entier qui salue en lui une des plus grandes figures de la guerre. Désormais son rôle militaire est fini ; il redevient le souverain constitutionnel « qui règne et ne gouverne pas. »

Certes, l'ère des difficultés n'est pas close. A Lophem, petit village entre Bruges et Gand, où il avait établi un moment son quartier général, il constitue le premier ministère d'union nationale à qui incombait la tâche de restaurer le pays. Projets de réformes, question linguistique, crise économique prolongée, graves difficultés financières créent un certain malaise dans le pays. Rien n'atteignit jamais la popularité du roi. Arbitre des partis, il est pour tous ses ministres, à quelques nuances de l'opinion qu'ils appartiennent, un conseiller écouté dont l'influence modératrice se fit sentir en plusieurs occasions.

L'avant-dernier chapitre nous révèle la « vie intime » du roi et nous rappelle que si les arts et les lettres n'eurent pas de protecteur plus éclairé, il ne négligeait pas non plus les sports. Pourquoi faut-il que ceux-ci l'aient pris si tragiquement !

Telle est cette biographie, dont nous n'avons guère fait que montrer grossièrement l'ossature. Elle signale à plusieurs reprises, sans en traiter *ex professo*, les profondes convictions religieuses du roi. Œuvre de grand style sous son apparente simplicité, claire et vivante, émaillée d'anecdotes charmantes et de souvenirs personnels, elle offre une lecture des plus saines et même des plus tonifiantes.

S. THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*. — **La Justice**, t. II (IIa-IIæ, q. 63-66), trad. par le P. SPICQ, O. P. — Un vol. in-18 de 394 p., 12 f. — Editions de la *Revue des Jeunes*, Paris, Desclée et Cie, 30, rue St-Sulpice.

Quatre questions seulement dans ce volume, mais combien importantes ! Il s'agit des péchés opposés à la justice, c'est-à-dire des actes par lesquels on cause un préjudice au prochain : dans sa vie par l'homicide, dans son corps et sa liberté, dans ses biens extérieurs par le vol. Ainsi l'injustice atteint l'homme en toutes ses prérogatives essentielles : droit de vivre, d'être libre, de posséder.

S. Thomas a soin de marquer que l'on ne peut guère enfreindre ces lois sans léser du même coup la justice qui a pour objet le bien général, qu'il appelait, avec les théologiens du passé, la justice générale ou légale, et que nous appelons aujourd'hui la justice sociale. L'injustice anti-sociale est par sa tendance un vice général qui pousse à commettre toutes sortes de fautes ; inversement, tout péché de l'homme contre lui-même porte atteinte à la société. C'est dire que l'idée de justice est incorporée à la définition même de l'homme.

S. Thomas se montre ici traditionnel et novateur à la fois. C'est, en effet, en théologien qu'il traite ces difficiles questions ; mais en même temps il tient compte de l'expérience économique, sociale et politique du XIIIe siècle, tout comme un de ses plus remarquables disciples, S. Antonin de Florence, tiendra compte des contingences de son époque pour formuler, sur les bases de la doctrine thomiste, les principes de la justice sociale.

Le P. Spicq en ce commentaire n'a pas cherché une adaptation au point de vue moderne ; et cependant ce point de vue n'est absent d'aucune des substantielles et très remarquables notes qui terminent le volume.

Dans les « notes explicatives », il s'est efforcé principalement de remettre la doctrine thomiste dans le grand courant de tradition catholique qu'elle éclaire d'une singulière lumière. Les sources sont indiquées ; les conclusions qu'on en a tirées pour certains points du droit ecclésiastique sont notées au passage.

Mais, de beaucoup, les « notes doctrinales » sont la partie la plus intéressante du volume, et la pâle et trop courte indication que nous en pouvons fournir ici ne donnera qu'une idée très imparfaite des richesses qu'elles contiennent. Ces notes sont au nombre de six :

La première est d'ordre méthodologique et expose les raisons qui ont guidé S. Thomas dans « le choix et l'ordre des péchés opposés à la justice » (p. 191-199).

La seconde intitulée « l'acception des personnes et l'obligation de restituer » étudie la question de la restitution en matière de justice distributive lésée. L'auteur a bien marqué les nuances à observer si l'on veut donner à ce problème une réponse adéquate. Mais on ne saurait trop insister avec lui sur le caractère de parfaite justice qui se rencontre aussi bien dans la justice sociale et la justice distributive que dans la justice commutative, tout en reconnaissant par ailleurs (peut-être le P. Spicq aurait-il pu accentuer sa pensée sur ce point) que si les trois justices sont parfaites, c'est chacune en son genre. On voudra bien se reporter ici à la remarque que nous avons faite à propos du livre du P. Faidherbe, *la justice distributive* (*Ami* 1934, p. 622).

La question de « l'homicide », étudiée en troisième lieu, amène plusieurs discussions d'un intérêt capital. La peine de mort est-elle légitime ? Que penser de la peine de mort autrefois infligée aux hérétiques ? Le tyrannicide peut-il être légitimé ? Le véritable suicide, au sens philosophique du mot, est-il possible ? Doit-on rapprocher du meurtre des innocents l'avortement, les opérations embryotomiques ? Que penser de la stérilisation des inadaptés sociaux ? Enfin, le cas de légitime défense rentre-t-il dans le cas plus général du meurtre indirect et occasionnel ? On voit quelle matière riche est renfermée dans cette note.

La quatrième est peut-être plus intéressante encore ; il s'agit du « droit de possession dans l'économie politique de S. Thomas ». C'est le résumé d'un petit traité de science économique contenu dans le *Commentaire* de S. Thomas sur *la Politique* d'Aristote (I, VI-IX). L'auteur expose les questions suivantes : la possession en général ; la première possession, l'acquisition de la nourriture ; l'acquisition de l'argent (nature et caractère de la possession pécuniaire) ; l'usage de la richesse. Cette note se complète et s'achève dans la note suivante relative à « la théologie du droit de possession », qui est un véritable petit traité du droit chrétien de propriété. La thèse générale est que « l'homme a un droit naturel au premier chef de posséder les réalités extérieures » (IIa-IIæ, q. 66, a. 1). Sans doute, « Dieu a la maîtrise de tous les êtres, puisqu'il est leur principe. Mais lui-même, selon l'ordre de sa providence, a destiné certaines choses à l'alimentation de l'homme. Celui-ci a donc, de ce chef, la

possession naturelle des choses, en ce sens qu'il a le pouvoir d'en faire usage. » Ces précisions doctrinales de S. Thomas *(loc. cit.)* servent de base à tout le développement. L'auteur établit d'abord le *dominium divinum,* puis la participation de l'homme à ce *dominium ;* l'étude de cette participation l'amène à exposer les trois chefs de titres au droit de possession : l'homme ministre de Dieu, l'homme fin des êtres inférieurs, et enfin la justice distributive de Dieu, chaque être devant avoir ce qui lui convient.

On a remarqué qu'il est question du droit de *possession,* non du droit de *propriété.* C'est que, si le droit de propriété se rattache au droit de possession comme l'espèce à son genre, il s'en différencie cependant comme l'application se différencie du principe : *Si l'homme a un droit naturel absolu de possession sur les réalités extérieures, il n'a plus au même degré celui de les posséder en propre et il n'a jamais le droit d'en accaparer l'usage à son profit.* S'inspirant des mêmes idées que nous avons ici-même à plusieurs reprises exposées (notamment en 1931, p. 657 suiv., article cité dans la bibliographie), l'auteur montre la légitimité de la propriété et sa dérivation du droit naturel, bien qu'elle soit, à proprement parler, une institution de droit des gens. Le *premier* argument en faveur du droit de propriété est pris d'un fait d'expérience : la propriété est moralement nécessaire pour que les hommes vivent en paix, que le travail soit plus intense, que l'humanité progresse. Mais puisque ce n'est là qu'un premier argument, on aurait aimé trouver plus explicitement formulés les autres, nécessité pour l'homme de subvenir à son entretien personnel et à celui de sa famille, tels que Léon XIII les expose dans l'encyclique *Rerum novarum.* Ce sont là sans doute les « nuances » auxquelles l'*Ami* faisait allusion dans son article précité. Et, une fois de plus, nous pensons que l'auteur aurait prudemment agi en abandonnant dans le fleuve Léthé la désobligeante qualification de « pis-aller » dont il avait jadis gratifié la propriété privée.

Ce sont là d'ailleurs choses bien secondaires quand on les compare aux développements si opportuns consacrés par le P. Spicq à l'*usage commun des biens,* à l'*existence d'une fonction sociale inhérente à la propriété,* à la *réalisation de l'usage commun par l'exercice de cette fonction sociale,* aux *vertus qui doivent animer le propriétaire dans l'exercice de sa fonction sociale,* au *rôle de la justice sociale par rapport à cet exercice,* enfin à l'*utilité d'une bonne législation civile sur l'usage des richesses.*

La savante étude du P. Spicq se clôt par un aperçu de la propriété foncière au XIIIe siècle.

C'est, on le voit, tout un traité théologique que l'auteur a su faire entrer dans son commentaire. Des principes formulés par S. Thomas il a su faire les applications les plus heureuses aux questions les plus actuelles. A coup sûr, ce tome II du *Traité de la Justice* est l'un des plus précieux de la précieuse collection. Encore une fois, l'auteur et nos lecteurs voudront bien nous pardonner d'en avoir parlé si succinctement ; cette analyse insuffisante dira cependant très clairement que les études du P. Spicq doivent prendre place dans la bibliothèque des théologiens et des sociologues.

E. Lacoste. — **Le P. François Picard,** *second Supérieur général de la Congrégation des Augustins de l'Assomption (1831-1903).* — In-12 de 560 p., 15 f. — Paris, Bonne Presse.

Ce volume est un heureux complément à la *Vie* du P. d'Alzon. Celui-ci avait fondé les Augustins de l'Assomption ; le P. Picard devait infuser à la nouvelle Congrégation une vitalité extraordinaire. Sa figure est celle d'un apôtre mêlé à tous les événements religieux et politiques qui intéressent la France dans le dernier quart du XIXe siècle. Aussi ce livre est plus qu'une biographie : c'est l'histoire religieuse de la France durant cette période.

On le lit avec un intérêt croissant. Les premières années du jeune François Picard sont déjà visiblement dirigées par la Providence, qui par des voies insoupçonnées l'amena au P. d'Alzon. Novice de l'Assomption presque sans s'en douter, François, encore simple Frère, est placé par le fondateur à la tête de la petite communauté qui va s'installer à Rome. Puis, après les études de théologie et de droit, c'est le retour à Paris, les tâtonnements, les premières œuvres, les progrès continus de la jeune Congrégation. Après la guerre de 1870 et la Commune, le vaillant lutteur qu'était déjà le P. Picard veut organiser une *Ligue catholique :* c'était prévoir, plus d'un demi-siècle d'avance, l'organisation du laïcat catholique de Pie XI. L'admirable religieux avait de ces intuitions de génie. En attendant que sonne pour lui l'heure des grandes luttes, il va s'appliquer à christianiser la société par des associations de prières et par des pèlerinages (l'Association de Notre-Dame du Salut). De telles œuvres ne se faisaient pas sans être remarquées ; l'autorité diocésaine de Paris elle-même s'en émut et il fallut l'apaiser. Mais déjà la Congrégation comprenait trois provinces : Midi, Nord et Orient ; le P. Picard devenait provincial du Nord en résidence à Paris, rue François-Ier.

1880 fut l'année cruelle. C'est l'année des décrets contre les religieux et des expulsions, l'année aussi de la mort du P. d'Alzon, auquel succède le P. Picard. Le noviciat exilé s'installe en Espagne ; mais, bienfait de la Providence, une fois isolé des œuvres, ce noviciat prend un essor extraordinaire. Les 47 profès laissés par le P. d'Alzon devaient bientôt devenir légion, grâce à l'œuvre de N.-D. des Vocations.

Après l'œuvre des Vocations, celle de la Mission d'Orient sollicita très particulièrement l'attention du P. Picard au début de son généralat. Ses missionnaires vont s'installer en divers points de l'Asie-Mineure ; mais la paroisse catholique de Cadi-Keüy sera leur centre d'apostolat religieux et intellectuel : l'Institut oriental, les *Echos d'Orient,* le P. (plus tard Mgr) Petit et ses émules... ; ces noms suffisent à rappeler l'œuvre des Assomptionnistes. Constantinople et l'Asie Mineure étaient sur la route de Jérusalem : pèlerinages à Jérusalem, Congrès eucharistique avec un cardinal légat (Langénieux), le P. Picard et ses dignes assesseurs réalisèrent ces vastes projets.

Mais ici nous arrivons à l'œuvre capitale, celle qui répondait à un besoin urgent et qui a connu et connaît encore un succès sans pareil : la *Bonne Presse.* Le tiers du volume lui est consacré. Le récit devient palpitant, car c'est l'histoire de la fondation du journal la *Croix,* la discussion de son programme uniquement catholique, les déviations politiques auxquelles voulaient l'entraîner les partis, la superbe attitude du P. Picard et du P. Vincent de Paul Bailly ; mais c'est aussi la persécution, la question des Congrégations non autorisées posée à l'occasion des Assomptionnistes, les directions pontificales concernant l'attitude constitutionnelle des catholiques, et celle des religieux en face des lois sectaires.

Le P. Lacoste nous retrace cette histoire d'hier, que nous avons vécue... On l'accusera peut-être de porter çà et là des appréciations un peu tendancieuses. Le recul n'est pas encore assez loin dans l'histoire, et surtout les documents positifs ne sont pas assez nombreux pour que la lumière puisse être faite sur tous les détails. Mais l'ensemble est convaincant et la figure de Léon XIII apparaît dégagée de certaines ombres qu'on avait projetées autour d'elle.

Le P. Merklen, directeur actuel de la *Croix,* appréciait fort exactement le rôle et l'œuvre de celui qui fut, à la *Croix,* « le Moine » : « A la fois homme de doctrine et homme d'action, le P. Picard s'intéressa jusqu'à la fin aux problèmes variés de l'ordre intellectuel, aux conditions renouvelées de l'apostolat... Il

fut l'ennemi de la routine paresseuse ; sa curiosité en éveil cherchait sans cesse de nouveaux moyens d'abattre les ennemis de la religion et d'étendre le royaume de Dieu... Devant une idée juste, mais nouvelle, une tactique nécessaire, une responsabilité à prendre, si le devoir était là, jamais il n'hésitait... Sa maîtrise sur les intelligences et les volontés n'avaient eu qu'un but : préparer dans l'esprit de l'Evangile l'avènement du Christ-Roi en beaucoup d'âmes et dans la vie publique de notre pays... »

On ne pouvait mieux résumer le beau livre du P. Lacoste.

Collection « Les grands Ordres monastiques ». — **Les Sœurs des prisons**, par Jeanne Ancelet-Hustache. In-12 de XVI-314 p. — **Les Jésuites**, par Gaëtan Bernoville. In-12 de 332 p. — **Les Dominicaines**, par M.-M. Davy. In-12 de 268 p. — Chaque vol., 15 f. ; Paris, Grasset.

I. — Ayant eu l'intention d'écrire un livre sur l'un des aspects de la charité chrétienne, Mme Ancelet-Hustache a vu celle-ci penchée sur la plus affreuse des misères, celle des âmes souillées, ou celle, plus déchirante encore peut-être, des enfants que la vie menace d'avilir. Et c'est ainsi qu'elle a pu écrire un livre, documenté aux premières sources, sur les *Sœurs des prisons* de la Congrégation de Marie-Joseph, fondées en 1841 par une scission de la Congrégation de St-Joseph, plus ancienne d'un demi-siècle.

La monographie de Mme Ancelet-Hustache se divise en trois parties.

Quelques pages d'histoire, c'est toute l'histoire de la charité chrétienne envers les prisonniers, esquissée à grands traits jusqu'à l'Œuvre des prisons de Lyon, à la fin du XVIIIe siècle, la réforme pénitentiaire en France au XIXe siècle et la scission qui, sous l'impulsion de Mère Saint-Augustin, donna naissance à la Congrégation de Marie-Joseph. Puis c'est, plus détaillé, le développement de l'œuvre naissante, les multiples fondations, la prise de possession de la fameuse prison de Saint-Lazare, l'impulsion vigoureuse donnée, après la mort de la Mère Saint-Augustin, par la Mère Euphrasie.

En famille, c'est l'étude de la vie religieuse des Sœurs des prisons : la maison-mère du Dorat ; l'organisation intérieure ; la formation spirituelle et l'esprit religieux, qui doit être combien solide !

Dans les œuvres est certainement la partie la plus curieuse du livre, la plus intéressante, mais aussi la plus triste. — L'*enfance préservée* est un premier tableau, en somme consolant, mais déjà assombri par les perspectives de fâcheuses et inéluctables hérédités. — L'*enfance tombée* est un second tableau, très sombre, où l'on voit la vertu des saintes femmes obligée de lutter chaque jour pour inculquer aux enfants, aux jeunes filles déjà prisonnières du vice un peu de ces vertus chrétiennes d'ordre, d'obéissance, de tempérance, de travail, que le plus souvent, hélas ! ces dépravées n'avaient jamais apprises. Pour compléter leur œuvre, les religieuses leur ouvriront, au sortir des prisons, des maisons de refuge en aussi grand nombre que la charité des fidèles et leurs propres ressources le permettent. — Enfin, avec *les filles et les prisonnières*, nous voici dans l'abjection totale : le Dépôt, St-Lazare, la Petite-Roquette, Fresnes...

Les Sœurs de Marie-Joseph, en cent ans de leur existence, ont été mêlées intimement à la vie du pays : révolutions, émeutes, affaires criminelles retentissantes, procès d'espionnage et procès politiques s'inscrivent dans leur propre destin. Et cependant on les connaît peu. Elles n'apparaissent que dans l'ombre des détenues et, si l'on ose dire, que comme des personnages secondaires à côté des condamnées, qui constituent le véritable centre d'intérêt. Et pourtant elles sont intéressantes pour elles-mêmes et méritent à plus d'un titre de fixer l'attention et la reconnaissance de la société. Mme Ancelet-Hustache n'a rien négligé pour leur conquérir la sympathie du grand public. D'ailleurs, son ouvrage atteint admirablement le but qu'il s'était proposé : les longs entretiens que l'auteur a eus avec la Supérieure générale et les Supérieures locales, les dossiers confidentiels qu'elle a pu consulter, les visites qu'elle a faites aux Refuges, aux Asiles et Solitudes et même — faveur extraordinaire — aux prisons elles-mêmes, donnent à son livre une valeur exceptionnelle de documentation. Mais cette documentation, si riche et si vivante, s'attache elle-même à demeurer dans le cadre voulu : au lieu de se mettre en quête du pittoresque, d'histoires plus ou moins pimentées, Mme Ancelet-Hustache ne cherche que la charité, les tâches qui s'offrent à elle, les obstacles auxquels elle se heurte, et les victoires trop rares, pourtant certaines, que lui réserve la grâce...

II. — Les *Jésuites* de Gaëtan Bernoville feront connaître mieux au grand public la célèbre Compagnie. Le livre est « écrit dans le souvenir d'un des maîtres les plus respectés et aimés de la pensée catholique, le R. P. de Grandmaison. » C'est dire avec quelle sympathie. Mais M. Bernoville est un esprit trop judicieux pour avoir écrit une œuvre d'apologétique : les Jésuites n'en ont pas besoin. Certes, ils ont été attaqués, et sous tous les rapports, pourrait-on dire, depuis Pascal jusqu'à M. Albert Bayet. Mais « si l'on regarde d'un peu près cette énorme littérature pamphlétaire que l'on a versée à pleins seaux sur la Compagnie, on est surpris jusqu'à l'ahurissement de sa faiblesse interne. J'étends, pour ma part, plus loin ma surprise : je m'étonne que les Jésuites aient cru nécessaire de répondre aussi abondamment à ces vitupérations de plumitifs généralement médiocres et d'écrasante mauvaise foi. » Comme cela est bien pensé et bien dit ! Quiconque a vu les Jésuites de près, sait ce qu'ils valent et quels bons serviteurs ils sont de l'Eglise et du Christ.

L'ouvrage de M. Bernoville se divise en cinq parties.

1o Une esquisse de *la vie du fondateur ;*

2o Un aperçu sur les *Exercices* (« squelette vivant, dont à peine, de temps à autre, un sursaut agite les articulations desséchées ») et sur la spiritualité ignatienne d'après les *Exercices* (dont on trouve, en fin de volume, la charpente maîtresse) ;

3o Une étude sur les *Constitutions*, filles des *Exercices*. Le lecteur apprendra ici bien des choses qu'il croyait savoir. Il trouvera, mis en lumière, les trois traits originaux de la Compagnie dans le choix de ses sujets : « l'extrême souci de la sélection (manifesté par la variété des degrés et la complexité savante des moyens qui les déterminent), l'intensité et la profondeur de la formation, enfin sa longueur (14 années en principe), dont aucun autre Ordre n'offre l'équivalent. » Il constatera comment les pouvoirs du Général constituent une réelle « organisation monarchique, non pas au sens affaibli des monarchies modernes, mais au sens plein qui tend à la réalité et à la continuité d'un pouvoir concentré en de fortes mains. » D'intéressants aperçus sur « le Jésuite en formation » et le « Jésuite formé » montrent les constitutions en action. Tout ici est à lire avec attention, car « avec son insupportable esprit critique » (le compliment est de l'auteur lui-même, p. 141), M. Bernoville a épluché et disséqué tout ce qu'il a vu, de ses yeux vu, au scolasticat d'Enghien, terrain de ses expériences. Et la conclusion de ses investigations est nette : « La formation de la Compagnie est bien moins un moule qu'une âme » (p. 157) ;

4o L'*action apostolique* des Jésuites est multiple : l'action par la théologie, la direction des consciences et la prédication ; l'action par les missions en terres lointaines ; l'action par l'éducation et l'enseignement. Avec M. Bernoville, nous analysons dans ses moindres détails cette action aussi souple que forte et efficace.

5o C'est que, pour réussir, les Jésuites ont leur « secret », qui est leur formation intérieure et leur organisation, elle-même munie d'un intense ferment spirituel, qui assure à la formation intérieure un plein rendement et la pérennité.

Le livre de M. Bernoville doit être jeté à profusion dans le grand public ; il est une bonne action et une œuvre de haute vérité.

III. — L'Ordre de St-Dominique a derrière lui sept siècles de sainteté et de labeur. La continuité de son œuvre s'est poursuivie dans une unité parfaite. Au XXe siècle, en dépit du matérialisme et des crises sociales, l'Ordre dominicain jouit d'une telle prospérité qu'il faut songer à bâtir de nouveaux monastères. Imitant leurs Frères, les Sœurs s'installent partout.

C'est à ces Sœurs « Dominicaines » que Mlle Davy consacre une étude particulièrement intéressante.

Les Dominicaines furent fondées par S. Dominique avant les Dominicains. Le fait vaut d'être remarqué. D'abord, ce furent des Prêcheresses adonnées à la prière ; mais très vite leur activité devint intense et multiforme. Il convenait d'éduquer la jeunesse : elles se firent enseignantes. Il fallait soigner les malades : elles créèrent des hôpitaux. Les pauvres se lamentaient dans leur misère : elles partirent les visiter. Le clergé devenant peu nombreux dans les paroisses françaises, elles allèrent évangéliser les campagnes. Le rôle de la femme se modifia au lendemain de la Grande Guerre et les études leur furent largement ouvertes : elles devinrent studieuses, adonnées aux œuvres intellectuelles.

Il faut distinguer les Dominicaines contemplatives cloîtrées qui sont des moniales n'exerçant aucun apostolat extérieur ; puis les Dominicaines appartenant au Tiers Ordre régulier qui possèdent une plus ou moins grande activité dans des genres très divers ; enfin les Tertiaires vivant dans le monde. C'est en parlant des contemplatives que l'auteur dit l'essentiel de la vie dominicaine au point de vue tant des différents exercices religieux que des étapes canoniques. Mais, sauf les Dominicaines missionnaires (qui trouveront leur place en un prochain ouvrage consacré aux missions), chacune des formes typiques et spécialisées de la vie dominicaine chez les femmes est analysée dans le présent livre. Il se clôt par un aperçu général des récentes réalisations de la vie dominicaine féminine.

Missionnaire et Chartreux. **Dom Léon-Marie Guerrin.** — Un vol. in-8 de 200 p., 15 f. — Librairie Marion, 64, Grand'Rue, à Besançon.

Nos confrères ont sûrement entendu, et peut-être raconté, le trait héroïque d'un prêtre qui, pendant la Commune de 1871, avait offert à l'un de ses compagnons de captivité, un laïc, de se présenter à sa place au cas où le nom de celui-ci serait appelé pour le peloton d'exécution. Ce prêtre, c'était Dom Léon Guerrin. Et voici le récit authentique de cet épisode, tel que M. Chevriaux, professeur au lycée de Vanves (celui-là même auquel le P. Guerrin fit cette proposition), le publia dans le *Journal des Débats* du 31 mai 1871, et tel que le reproduit le présent volume (p. 142-144) :

« Je ne puis finir sans rendre hommage à l'admirable conduite des membres du clergé qui formaient la très grande majorité des condamnés... Un trait, qui me paraît sublime, se détache pour moi au milieu de beaucoup d'autres et je regarde comme un devoir sacré de le signaler à l'admiration de tous les hommes de cœur.

Le Père Guerrin, des Missions-Etrangères, occupait la cellule 22 (à la prison de la Roquette) qui communique avec la cellule 21, où se trouvait un des otages, laïc, marié et père de famille. Après lui avoir prodigué toutes les consolations et tous les encouragements de la charité la plus affectueuse, le Père Guerrin, dans la nuit qui suivit l'assassinat de l'Archevêque (Mgr Darboy) et des cinq autres victimes, fit observer à son compagnon que l'appel des condamnés s'était fait et se ferait probablement encore sans contrôler leur identité ; que par suite une substitution de personnes serait chose facile, et que, si l'on procédait par fournées, les derniers survivants auraient quelque chance de recevoir, en temps utile, le secours des libérateurs qu'il était encore permis d'espérer.

Le hasard avait fait que le Père Guerrin se trouvait vêtu d'habits bourgeois au moment de son arrestation ; il avait laissé pousser en prison sa barbe et ses moustaches, et son extérieur n'avait en ce moment rien qui pût révéler un membre du clergé. Se fondant sur toutes ces circonstances heureuses, dit-il avec une touchante simplicité, le Père Guerrin proposa à son voisin de répondre pour lui et de prendre sa place, si, lors du premier appel, le nom du père de famille était prononcé le premier. « Vous êtes marié, lui dit-il, vous avez une femme, un enfant, auxquels vous devez vous conserver, s'il est possible ; ce sont des liens par trop douloureux à briser et votre sacrifice est bien autrement pénible que le nôtre. Pour moi, prêtre et missionnaire, le martyre que j'ai été chercher en Chine sans le trouver, eh bien ! je le trouverai ici ! Peu importe que ce soit aujourd'hui plutôt que demain, surtout si je puis le rendre utile et le faire contribuer à vous sauver la vie. »

On ne pouvait proposer plus simplement, comme une chose toute naturelle, allant pour ainsi dire de soi et sans contestation possible, un acte d'héroïque abnégation ; et ce ne fut qu'à grand'peine, après un long débat, sur des instances réitérées et avec la menace de se refuser obstinément à profiter de cette substitution que le compagnon du Père Guerrin put obtenir de lui la promesse de renoncer à son généreux projet. Quel commentaire ajouter à un pareil fait ? Et, pour l'honneur de l'humanité, pour l'honneur de la religion qui inspire de tels dévouements, n'était-il pas légitime de faire violence à la modestie chrétienne de celui qui se plaindra sans doute d'avoir été nommé dans ce récit ? »

Après avoir cité cet article, le biographe de Dom Guerrin poursuit :

« Le père de famille dont il est ici question n'était autre que l'auteur même de l'article, M. Chevriaux, lequel était venu se jeter dans les bras de son compagnon de captivité au matin de la Pentecôte (jour de leur délivrance), après avoir entendu sa messe dans la chapelle du Séminaire des Missions. Et que d'effusions il dut y avoir dans cet embrassement ! Car, drame intime de conscience qui ne pouvait être dévoilé dans un article de journal, la Providence avait permis que, saisi par l'héroïsme de l'offre qui lui avait été faite et y voyant une preuve de la divinité du christianisme, cette religion fondée sur l'abaissement d'un Dieu échangeant sa gloire contre les misères de l'homme et mourant sur la croix pour assurer le salut du monde, l'universitaire tombât à genoux devant celui qui voulait être son libérateur et demandât pour lui, pécheur, après une humble confession, l'absolution du prêtre » (p. 144 ; cf. p. 120 et p. 149).

Nos lecteurs voudront bien nous pardonner la longueur de ces citations ; nous avons pensé qu'ils seraient heureux d'avoir des textes précis et des références exactes sur cet héroïque épisode, dont la valeur apologétique n'a pas été épuisée par la conversion de M. Chevriaux. Sur l'ordre de ses supérieurs, le P. Guerrin a écrit en 1919 le récit complet de son arrestation et de sa captivité en 1871 ; il occupe 50 pages du volume que nous analysons (p. 91-141). Ces lignes splendides sont dignes des Actes des martyrs : elles en ont la fraîcheur, la simplicité, l'élan surnaturel. Nous ne pouvons songer à les reproduire, mais nous conseillons vivement à nos confrères de se donner la joie de les lire dans l'ouvrage lui-même.

L'emprisonnement à la Roquette forme le point culminant de la belle vie de Dom G. Les années qui précédèrent en furent la préparation : car l'héroïsme ne

s'improvise pas ; les années qui suivirent en furent la conséquence.

Il était né à Besançon le 18 décembre 1837. Son père était avocat ; son oncle devait mourir évêque de Langres ; ses ancêtres maternels avaient risqué leur vie pour la foi au temps de la Révolution. Très faible de constitution et guetté par la mort, il fut conduit par ses parents, à l'âge de neuf mois, aux pieds de Notre-Dame des Ermites, à Einsiedeln, et il en revint avec une santé qui devait lui permettre la vie de missionnaire et l'existence mortifiée du chartreux jusqu'à l'âge de 91 ans.

Entré à Saint-Sulpice en 1856, prêtre le 22 décembre 1860, il dut, pour suivre son impérieuse vocation de missionnaire, attendre pendant trois ans dans son diocèse d'origine et quitter en secret sa famille dont il était l'aîné (30 septembre 1863). Désigné pour la Chine, il débarquait à Canton en août 1864. Ses compagnons de voyage avaient été les PP. Huin, Beaulieu, Dorie et de Bretenières, martyrisés en Corée en 1866. Tandis que le P. Guerrin exprimait en des accents simples et magnifiques (p. 71-73) sa propre nostalgie du martyre, on préparait son rappel en France (1867) pour y représenter les intérêts des missions de Chine dans les conseils supérieurs des Missions-Etrangères. C'est là que la guerre, le siège de Paris, la Commune le trouvèrent.

Les jours passés à la Roquette et sans doute aussi l'héroïsme avec lequel il s'offrit à Dieu firent luire sur sa vie une vocation plus haute (p. 163), celle de chartreux. Il attendit neuf ans avant de suivre cette « vocation irrésistible » (p. 163), qui mûrit lentement sous la prudente conduite d'un Père jésuite et sous l'influence discrète de Louise Lateau, la stigmatisée de Bois-d'Haine en Belgique, avec laquelle le P. Guerrin s'était mis en rapports personnels. Le 4 juillet 1880, il franchissait enfin le seuil de la Grande-Chartreuse.

La vie d'un chartreux s'enveloppe d'ombre et de silence. Nous savons que Dom Guerrin, immédiatement après ses vœux, devint procureur (chargé du temporel du couvent), qu'à deux reprises il fut « coadjuteur » (chargé de diriger les retraitants), qu'il fut chassé en Suisse et en Italie par la persécution. Pourtant dans cette grisaille de la vie extérieure, quelques traits émergent, que le biographe a recueillis avec soin : telle cette visite de Ferry et de Spuller à la Grande-Chartreuse en 1890, au cours de laquelle Dom G. ne craint pas de proposer comme modèle à ses visiteurs les constitutions des Chartreux, leur dit froidement que le monastère anglais représenté sur un magnifique tableau est celui où les religieux comptent se retirer quand ils seront atteints par la persécution de ces Messieurs, et après leur avoir fait goûter la célèbre liqueur du couvent, les reconduit à la porte avec un grand salut sans consentir à voir la main qu'ose lui tendre Jules Ferry...

C'est au couvent de la Valsainte (canton de Fribourg en Suisse) que Dom Guerrin passa les dix-neuf dernières années de sa vie. La discrétion de ses frères en religion n'a pas permis de suivre les suprêmes étapes de cette « vie montante », dont quelques traits de renoncement sont seuls mis en lumière. Modèle de fidélité absolue au devoir jusqu'à la fin, il s'affaissa subitement dans sa stalle, à l'église du Couvent, tandis qu'il faisait son adoration devant le Saint-Sacrement, la veille de la fête du Sacré-Cœur, 14 juin 1928. Répondant à la prière préférée du jeune adolescent, Marie lui avait accordé une « vie pure, un chemin sûr, pour aller voir Jésus et jouir de sa joie » : *Vitam præsta puram...* L'admiration bien légitime que sa famille de la terre a vouée à la grande âme de Dom G. nous a valu la publication de cette biographie. Il convient de lui en être reconnaissant, car malgré ses lacunes, cet ouvrage est un document qui démontre avec évidence que, même en nos temps troublés, l'Eglise garde toute sa fécondité dans l'ordre de la sainteté.

Michel Ribaud, Membre de la Société franco-japonaise de Paris. — Voyage du jeune Stanislas au Japon. — Tome I : *La Traversée. Tokio. Les ruines de Kamakoura.* Un vol. in-16 de 301 p. — Tome II : *Le Vieux Japon. La route de la mer orientale.* Un vol. in-16 de 256 p. — Chaque vol., 30 f. — Librairie d'Amérique et d'Orient, 5, rue de Tournon, Paris 6e.

L'abbé Michel Ribaud, qui donna à l'Institut catholique de Paris, en 1931-1932, une belle série de dix Conférences sur la civilisation japonaise et le shintoïsme, a entrepris de documenter les lecteurs de langue française sur ce pays mystérieux et puissant qui se nomme le Japon. Il n'est presque pas de jour où nos feuilles publiques ne nous parlent des progrès du Japon en Extrême-Orient, de sa main-mise progressive sur la Chine, de son avance irrésistible vers l'Occident. Sans doute, il est encore bien loin de nous, mais il n'y a plus de distance. L'aviation, la radio ont rapproché les peuples matériellement sinon moralement. Nous sentons que là-bas se poursuit une organisation formidable et grandiose, dont l'hégémonie occidentale aura tôt ou tard à subir l'assaut. Le Japon sera-t-il le fossoyeur de la vieille Europe, dont il a su si promptement capter tous les secrets techniques et qu'il dépasse actuellement par la vigueur de sa jeunesse et de ses ambitions ? On sait que c'est pour ceux qui songent à l'avenir de la civilisation dans le monde, l'une des questions les plus actuelles qui puissent être. Il y a pourtant bien peu de gens qui connaissent l'histoire, le passé, la psychologie, les aspirations du peuple japonais.

Ceux qui voudront s'initier à tout cela, pénétrer, de la façon la plus agréable, dans les arcanes de l'âme japonaise, apprendre à en connaître les traditions, les croyances, les superstitions, les usages, les mœurs, ne sauraient choisir un guide plus agréable, plus documenté, plus sûr que M. Michel Ribaud. Depuis les fameux ouvrages de Lafcadio Hearn, il n'a rien paru de plus complet ni de plus pénétrant sur la civilisation japonaise. L'ouvrage entier comprendra quatre volumes. Deux ont paru et suffisent à nous garantir la valeur de l'ensemble.

L'abbé Ribaud a choisi la méthode amusante employée jadis par l'abbé Barthélemy. Il serait désirable que son *Voyage du Jeune Stanislas* connaisse la vogue et le succès du *Voyage du jeune Anacharsis.* M. Ribaud n'a pas seulement adopté la méthode de son illustre devancier. Il nous semble qu'il a cherché à imiter son style posé, agréable, coulant. C'est un style qui « date » un peu, mais qui ne manque pas de charmes. Les paysages sont peints d'après nature, et avec une grande richesse de coloris. Nous suivons le voyage du jeune Stanislas non seulement avec une telle facilité que nous aimerions trouver une carte de son trajet dans l'ouvrage même, mais encore avec un réel intérêt.

Cependant, c'est le côté historique, philosophique, religieux qui forme l'aspect dominant du livre. Le genre pratiqué par l'auteur comporte d'incessantes digressions. Ces digressions sont en somme l'essentiel de l'ouvrage. Elles nous exposent les idées, les croyances, les façons de vivre du Japon dans la suite des âges. Elles mettent en parallèle les religions de l'Extrême-Orient, et spécialement le bouddhisme, le confuciisme, le shintoïsme avec la religion d'Occident, à savoir le christianisme. Il y a donc, au fil des pages savoureuses qui nous sont offertes ici, un véritable traité ou fragment de traité d'apologétique. A ce point de vue, l'ouvrage a sa place marquée dans les bibliothèques de paroisses et de Cercles d'études. Il instruit et il instruit beaucoup en amusant. Pour donner une idée de la rédaction de ces importants volumes, nous nous bornerons à citer ce beau passage sur l'art religieux japonais :

« M. Lapeyrouse me prévint que la visite de Nara est une des plus merveilleuses promenades artistiques qu'on puisse faire. On doit parcourir cette ville comme

on parcourt les ruines de Rome ou d'Athènes. Il ajouta : « L'architecture religieuse du Japon ne doit pas être jugée selon les goûts de l'esthétique de l'Occident. Je vous l'ai déjà dit, mais il est bon d'y insister. Nous avons l'habitude de nous représenter un temple comme un monument aux formes solennelles et symétriques, dont notre œil embrasse aisément l'harmonieuse unité. Le temple grec, malgré la richesse de ses colonnades, et la beauté de ses décorations en relief, n'est qu'une maison plus ou moins agrandie qui s'aligne dans les rues étroites de la cité et qu'on a bâtie pour abriter une divinité. La cathédrale gothique, avec ses dimensions imposantes, se mêle gracieusement à nos habitations et aux édifices de nos villes. Le temple japonais au contraire doit être considéré comme un parc aux beaux ombrages, aux futaies altières, aux pelouses soignées, au sein duquel s'élèvent des chapelles dont les tons variés, particulièrement le rouge, contrastent doucement avec la verdure des feuillages, et où les arbres et les rochers, les cascades et les ruisseaux font partie du temple lui-même.

« La loi esthétique qui dirige tout architecte, au Japon, est d'observer un rapport étroit entre la poésie du paysage et le décor, et d'attribuer aux couleurs la même importance qu'aux silhouettes des édifices. Il ne faut pas essayer d'embrasser l'ensemble de cette œuvre d'art comme nous le faisons pour nos basiliques chrétiennes. Apparemment, le temple bouddhique est un dédale de nombreuses constructions élevées dans une enceinte parfois fort étendue. Elles y sont disséminées, selon des lois qui s'harmonisent avec le caractère du sol et une végétation exubérante, dont les artistes favorisent le libre essor. C'est au sein d'une nature vierge qu'ils aiment à contempler leurs toitures recourbées aux angles, leurs « torii » sveltes (portiques sacrés), leurs lanternes sur pied de granit ou de bronze, et voir étinceler les laques rouges et les tons d'or de leurs pagodes élancées. Cette conception d'ailleurs répond parfaitement au sentiment de l'art bouddhique, c'est-à-dire panthéistique. Comment peut-on mieux exprimer ce que le panthéisme a de vague et d'immense, si ce n'est en donnant à son temple une étendue sans limite, en l'agrandissant d'une façon démesurée, afin que l'œil ne puisse en saisir les bornes, ni l'imagination le circonscrire. Pour que le sentiment de la nature divinisée reçoive aussi son expression, c'est en elle que le temple devra naître et s'y multiplier, que l'artiste répandra la vie et l'organisation comme le fait l'Absolu dans le chaos de la matière primordiale et éternelle dont il n'est pas distinct. »

En terminant, nous signalerons à l'auteur avec regret les trop nombreuses fautes d'impression qui déparent le tome Ier et qu'il serait désirable de voir disparaître dans des éditions successives que nous souhaitons très nombreuses. Le tome II a été beaucoup mieux soigné à cet égard et le mot *effluves*, qui était constamment du féminin au tome Ier, y est devenu, avec raison, du masculin ! Mais ce ne sont là que de très petites taches ; elles ne sauraient enlever au travail de M. Ribaud rien de son mérite, qui demeure très grand.

Colonel Charles ROMAIN. — **Louis XIII.** *Un grand roi méconnu (1601-1643).* — In-8 de 216 p., 15 f. — Paris, Hachette.

Comment dire en quelques lignes l'intérêt palpitant qui se dégage de ce *Louis XIII ?* Histoire, certes, et puisée aux meilleurs documents ; mais histoire si vivante qu'elle se lit à l'instar d'un roman dont la trame nous retient en haleine jusqu'au dénouement.

Tous les lecteurs du colonel Romain reconnaîtront que le Louis XIII de la légende — sombre, taciturne, sans volonté, sans énergie, fantôme de roi avec un fantôme de pouvoir, — ne ressemble en rien, absolument en rien, au Louis XIII de la réalité, énergique, volontaire, sachant imposer ses vues, même pendant le long « règne » de Richelieu. C'est l'énergie personnelle du roi qui sauva la France de la main-mise italienne (Marie de Médicis et Concini) ; c'est l'affectueuse et confiante collaboration de Louis XIII et du grand cardinal qui, après les malentendus des premières années, fera la grandeur de la France.

L'auteur met en relief les qualités de chef du roi-soldat et, lors de la « grande guerre » (guerre de Trente ans) son action personnelle sur les opérations militaires. Un chapitre très objectif précise l'attitude de Louis XIII à l'égard des protestants : « à cette époque de déchaînement féroce de conflits religieux par toute l'Europe, Louis XIII fut le plus tolérant des souverains. On peut même dire le seul tolérant » (p. 117). Le roi fut « dur » aux grands, lors des complots qu'il sut réprimer avec vigueur : tout le chapitre VI est consacré à souligner cette rigueur d'autorité si salutaire. Louis XIII était de mœurs très pures : son attitude, dès son enfance, faisait contraste avec celle de son père Henri IV. Ses relations conjugales avec Anne d'Autriche ne furent pas toujours empressées : il demeura cependant — malgré quelques amitiés féminines assez amoureuses — fidèle à la reine. La mort de Louis XIII à 42 ans fut celle d'un saint. Citons les dernières lignes de cette belle biographie :

« C'est le 14 mai, jour de l'Ascension, anniversaire de la mort d'Henri IV, que rendit l'âme un des souverains les plus dignes qui aient occupé le trône de France : souverain dont le souvenir, trop longtemps dénigré, s'impose à l'estime et à la reconnaissance de notre pays, — comme il s'est imposé à celle de ses contemporains, qui ont confirmé son surnom de « Juste » donné lors de sa naissance, mais en lui attribuant le sens d' « Homme du Devoir. »

Maximin DELOCHE. — **Un frère de Richelieu inconnu,** *Chartreux, Primat des Gaules, Cardinal, Ambassadeur.* — Un vol. in-8 de 555 p., 28 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

M. Deloche est depuis longtemps spécialisé dans l'étude de l'histoire de Richelieu, de sa famille, de tout ce qui le concerne de près ou de loin. Il a écrit un ouvrage sur *La Maison du Cardinal de Richelieu*, un autre sur *Les Richelieu, Le père du Cardinal*, un troisième sur *Le Cardinal de Richelieu et les Femmes*. Il a publié d'importants articles sur Richelieu en Poitou. Et voici qu'il nous donne une étude sur le frère de Richelieu, celui qui fut pendant 25 ans cardinal-archevêque de Lyon. Il s'agit ici d'un frère aîné d'Armand, le génial ministre. Armand n'était que le troisième fils ; Alphonse, dont il s'agit, était le second. C'était lui qui était destiné à l'évêché de Luçon, dont le titulaire avait été un oncle de la famille et que le roi Henri IV réservait aux Richelieu, pour reconnaître les services rendus par François de Richelieu, père du futur ministre.

Mais Alphonse était une nature timide, amie de la solitude, de la méditation, de la prière ; il renonça à l'épiscopat. Ce fut Armand qui eut le siège de Luçon. Pendant ce temps, Alphonse était entré à la Grande-Chartreuse. Il y devint un moine exemplaire et y resta 23 ans. Son cadet eut le temps de faire le chemin que l'on sait. Il arrivait en 1624 au faîte des honneurs ; il eut l'idée de faire aussi la fortune de son frère aîné ; en 1625 il le fit nommer archevêque d'Aix et trois ans plus tard archevêque de Lyon. Alphonse devenait primat des Gaules, cardinal comme son frère ; il entrait fort avant dans la confiance du roi, qui aimait sa simplicité et sa franchise un peu rude.

Ce personnage (dont on vient d'exhumer les restes, qui reposaient à la chapelle, actuellement démolie, de la Charité de Lyon, dont il était le fondateur, et qui ont été transportés en cette année 1935 à la Primatiale Saint-Jean) était un homme de grand cœur, de

noble caractère, extrêmement charitable. On connaît sa touchante épitaphe : « *Pauper natus sum, — Paupertatem vovi, — Pauper morior, — Inter pauperes sepeliri volui.* » Il avait disposé pourtant de très gros revenus : M. Deloche les évalue à 166.000 livres par an, pendant la vie de son frère le ministre, et à 150.000 ensuite. Il est probable que cela équivaudrait au moins à 2 millions de nos jours. Mais Alphonse de Richelieu était si charitable et il avait tant d'œuvres diverses à pourvoir, qu'il était constamment aux prises avec des besoins d'argent. L'une des pages les plus intéressantes de ce livre si documenté et si complet, est celle où l'auteur compare les deux frères, en commentant le double portrait que la *Gallia purpurata* de Frizon publiait en 1638 : « Richelieu, écrit-il, au masque impénétrable, concentré en lui-même, au regard voilé, d'une placidité énigmatique dans sa finesse, n'aurait point le costume de prélat qu'on le revêtirait en imagination d'une robe, robe de femme, robe de moine : un foyer de vie intérieure d'où rayonne la maîtrise du penseur.

« Entre les mains d'Alphonse, au *facies* tout extériorisé, au contraire, on cherche instinctivement une épée, l'épée ancestrale, malgré le camail et le bonnet : insouciance juvénile, regard fixe de loyauté, de franchise ingénue, et en même temps étonné, qui semble chercher un conseil, une aide, ou un maître, avec son air de gêne irrésolue mal assortie à sa dignité ecclésiastique : bonté confiante confirmée par la lèvre charnue qui contraste avec la lèvre mince du frère... Autrement dit, deux races différentes, malgré l'air de famille indéniable. Féminité à gauche, masculinité à droite. Armand a hérité de sa mère cette subtilité, cette souplesse d'adaptation merveilleuse à toutes les circonstances de la vie, d'insinuation entre tous les obstacles et aussi cette crainte instinctive des complots, des dangers, de la maladie, de la mort. Rien de pareil dans la physionomie d'Alphonse où prédomine l'atavisme paternel, réfractaire à la dissimulation, aux accommodements mondains, aux mille subterfuges de la vie sociale et de la diplomatie, à la peur. »

J. Guiraud. — **Histoire de l'Inquisition au Moyen-Age. Tome I** : *Origines de l'Inquisition dans le Midi. Cathares et Vaudois.* — Un vol. in-8 de XLVIII-428 p., 3 cartes et 11 planches hors texte, 55 f. — Paris, Picard.

Voici l'ouvrage d'une vie entière. M. Guiraud, rédacteur en chef de *La Croix*, a été, durant de longues années, professeur à l'Université de Besançon. Si l'ardeur de son zèle de catholique convaincu et agissant l'a poussé à quitter l'enseignement pour le grand journalisme, il a gardé toute sa passion pour les études d'histoire, où il s'est révélé maître. Son premier travail, tout d'érudition pure, sur *L'Albigéisme languedocien aux XIIe et XIIIe siècles, suivi du cartulaire de N.-D. de Prouille*, date de 1907. On peut donc dire qu'à travers beaucoup d'autres travaux il y a plus de trente ans que M. Guiraud est attelé à la question de l'albigéisme et de sa répression. C'est le résultat de ses longues et minutieuses recherches, ce sont ses réflexions prolongées sur le sujet, c'est toute l'autorité de sa science et de sa compétence que nous trouverons dans la grande *Histoire de l'Inquisition* dont il nous donne aujourd'hui le premier volume. Il y en aura trois en tout. Nous aurons de la sorte un travail d'ensemble dont la valeur scientifique sera tout à fait hors de pair.

Ce grave sujet de l'*Inquisition médiévale*, — car il ne s'agit que de celle-là, et non de cette Inquisition qui servit, dans les temps modernes, en certains pays et notamment en Espagne, d'instrument de règne à l'absolutisme monarchique, — a été presque toujours jusqu'ici traité sous l'angle de la controverse théologique. La passion s'y est donné libre cours. Les uns ont attaqué l'Inquisition avec une injuste violence. Les autres l'ont défendue avec des partis pris non moins aveugles. M. Guiraud oppose aux uns comme aux autres, aux détracteurs et aux apologistes, la sérénité de sa science, de son bon sens, de son amour de la vérité historique.

Pour comprendre l'Inquisition, il faut commencer par se dépouiller de ses préjugés ; il faut, comme on l'a dit, « se faire une âme d'ancêtre », il faut se souvenir qu'aucune époque n'a le droit de juger et de condamner une autre époque, sans se rappeler ses propres misères et ses propres erreurs. Les études de M. Guiraud l'ont conduit à constater que, dès l'origine de l'Inquisition, derrière le conflit religieux, il existait des oppositions d'intérêts temporels et politiques.

Dans le premier volume que nous avons sous les yeux, l'auteur décrit la naissance et le développement de l'hérésie cathare au XIIe siècle. Il expose avec précision et minutie la métaphysique, la cosmogonie et la théologie cathares. Il s'arrête particulièrement à la morale des Albigeois, nous décrit l'initiation du *consolamentum*, établit ensuite la distinction entre les « parfaits » et les « croyants » et fournit de lumineux renseignements sur le culte cathare et l'organisation du clergé de la secte.

La seconde partie du volume est consacrée aux Vaudois, à l'examen de la diffusion des hérétiques dans le midi de la France, de l'appui qu'ils rencontraient dans la noblesse locale, *tentée par le pillage des biens d'Eglise*, et par conséquent très encline à se jeter dans l'hérésie, moins par conviction que par intérêt.

Enfin, une troisième et dernière partie nous instruit de la réaction de l'Eglise en face des agressions cathares. Nous assistons de la sorte à la naissance de l'Inquisition. Si elle nous apparaît comme une institution sévère, nous ne devons pas oublier qu'elle ne fut qu'une réplique. L'Inquisition fut une machine de *guerre défensive*. Il ne faut pas la traiter comme une institution du temps de paix ; ce serait commettre la même erreur que celui qui voudrait faire de l'état de siège et de la Loi martiale, exigée par les temps de grands troubles, l'état normal d'une société civilisée.

Tous les hommes curieux d'histoire vraie et non d'histoire partiale, tous ceux qui auront à traiter ce grave sujet de l'Inquisition seront désormais tenus de recourir au grand et magistral — on oserait presque dire : définitif — ouvrage de M. Jean Guiraud, à qui nous adressons nos plus vives et plus sincères félicitations.

« Encyclopédie populaire ». — **Le monde merveilleux**, par Cl. Romain. — In-12 de 280 p., 10 f. — Paris, Editions « Education intégrale ».

De l'excellent apologiste qu'est Claude Romain (un pseudonyme qui cache une personnalité de premier plan), l'*Ami* a déjà présenté à ses lecteurs les *Soirées chez mon Curé* et *Les propos littéraires de mon Curé* (*Ami* 1930, p. 16 des couv. ; 1933, p. 160 id.).

Le monde merveilleux a pour sous-titre : *Le Spiritisme et ses diverses manifestations*. Comme dans les ouvrages précédents, l'auteur emploie la forme dialoguée pour donner plus de vie à son exposé et aussi pour faciliter au lecteur l'intelligence des réponses en mettant en un relief plus accentué les difficultés.

C'est par milliers que l'on compte aujourd'hui les esprits inquiets, désenchantés, qui se livrent aux pratiques du spiritisme ou qui cherchent, jusque dans les ténèbres et les troublantes émotions de la magie noire, l'apaisement qu'ils ne savent plus demander à la foi.

C'est pour avertir ces âmes inquiètes et les mettre en garde contre les opinions erronées du spiritisme ou ses pratiques superstitieuses que l'auteur a écrit son livre. Le style simple et familier qu'il y emploie ne doit pas nous faire illusion : il s'agit ici d'un ouvrage de grande valeur au point de vue documentaire et doctrinal, et dont la valeur se double précisément en rai-

son de l'art avec lequel Charles Romain a su mettre à la portée du public le plus ordinaire et le moins cultivé les problèmes les plus obscurs et les plus métaphysiques. Entendons-le présenter lui-même son effort :

« A la doctrine qui, sous des formes nouvelles, rappelle la nécromancie des temps anciens, j'ai opposé celle qui est et qui sera de tous les temps, comme la Vérité. J'ai mis en parallèle les fables du néo-platonisme et la saine doctrine de l'Eglise, commentée par ses docteurs les plus qualifiés, disant ce qu'il fallait penser de la théosophie, du périsprit et de la réincarnation. Puis, à la lumière de ces enseignements, j'ai examiné les phénomènes de l'ordre invisible, surtout ceux que nous présentent les spirites et d'après lesquels ils prétendent déduire leurs principes et leurs théories. J'ai nommé les dédoublements de la personnalité humaine, les matérialisations, les apparitions, les tables tournantes, la télépathie, etc. » (p. 8).

Discussion très courtoise à l'égard des spirites, mais d'autant plus victorieuse dans ses conclusions.

« Problèmes d'éducation ». — Henri MARTIN. — **Précis de Pédagogie catéchistique.** — In-12 de 160 p., 10 f. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie.

Voici un excellent livre, « fruit de l'enseignement catéchistique dans un Grand Séminaire (celui du Puy), enseignement réparti à raison d'une douzaine de leçons par an pendant deux années. » Nous le recommandons vivement à tous les prêtres qui font des catéchismes.

Il se présente comme un « aide-intelligence » : loin de se contenter de recettes empiriques, il cherche à provoquer la réflexion en rattachant les conclusions pratiques aux lois générales de la pédagogie. Il se divise en trois livres : 1° La discipline au catéchisme (sa nécessité ; comment l'acquérir) ; 2° L'enseignement du catéchisme (matière à enseigner et manière d'enseigner) ; 3° La pratique au catéchisme (initiation à la prière et au sacrifice). Dans la seconde partie, l'auteur montre fort bien comment le catéchiste peut parvenir à capter l'intérêt de ses jeunes auditeurs et par là adapter à leur intelligence les vérités enseignées. Nous aurions aimé voir développer davantage la troisième partie, si importante et parfois si négligée. L'initiation à la prière et au sacrifice n'est pas suffisante : elle doit se compléter par l'initiation aux sacrements, et la vie du catéchisme doit avoir comme parallèle une vie eucharistique aussi intense que possible. L'auteur de cette remarque a lui-même observé que plus un catéchisme contient d'enfants ayant fait la communion précoce et s'approchant régulièrement de la Sainte Table, plus ce catéchisme est studieux et facile à diriger. Il prend alors figure, non plus d'une classe préparatoire à la première communion après laquelle la « fréquentation scolaire » est terminée, mais d'un soutien intellectuel et moral dirigeant une vie chrétienne, soutien dont l'utilité se prolonge logiquement, sous des formes différentes, jusqu'à la mort.

Louis SAMSON, Eudiste. — **Le Père Théodore Hamon (1826-1901),** premier Eudiste envoyé en Colombie. — In-8 de 170 p., sans indication de prix. — Paris, Lethielleux.

Un des buts principaux assigné par S. Jean Eudes à sa Congrégation naissante avait été la direction des Séminaires. Mais, par suite des circonstances, ce champ d'apostolat lui fut à peu près totalement fermé en France au XIXe siècle. C'est le moment que la Providence avait choisi pour le lui ouvrir sur des terres lointaines. Vers 1880, Mgr Biffi, évêque de Carthagène en Colombie, se trouvait fort préoccupé de l'avenir de son diocèse, dont l'état religieux avait eu beaucoup à souffrir du fait des persécutions. La tâche la plus urgente était d'infuser au clergé une sorte de sang nouveau, en reprenant par la base la formation des futurs clercs et en réorganisant le séminaire, dirigé alors par un laïque, fort respectable sans doute, mais, on le devine, radicalement inapte à cette tâche. Dans ce but, le prélat suppliait le Saint-Siège de lui envoyer des auxiliaires. Léon XIII s'adressa au Supérieur général des Eudistes. Pour ce dernier, un désir du Souverain Pontife était un ordre. Mais, si résolu qu'il fût d'obéir, il était fort embarrassé : qui consentirait et serait apte à remplir cette mission, dont les difficultés apparaissaient sans nombre ?

Comme il faisait part de ses anxiétés à ses conseillers, l'un de ceux-ci aussitôt s'offrit comme volontaire : c'était le P. Hamon. Agé alors de 57 ans, il avait auparavant dirigé plusieurs maisons de son Institut. Sa proposition acceptée, il partit seul pour Carthagène.

Le présent livre est consacré surtout à son œuvre en Colombie. Tout était à créer. Il se mit à l'œuvre courageusement, mais avec prudence, aidé bientôt de quelques confrères et soutenu sans cesse par la haute bienveillance de son évêque. Les recrues arrivèrent et bientôt les ordinations purent avoir lieu normalement, fournissant au clergé local un précieux appoint. Encouragés par cet exemple, les pasteurs des diocèses voisins sollicitèrent à leur tour l'érection de semblables séminaires ; c'est ainsi que le P. Hamon présida à plusieurs fondations. A ce travail il usa sa santé déjà débilitée, mais avant de mourir il put assister à un véritable renouveau qui s'opérait autour de lui : renouveau spirituel des diocèses, essor nouveau de la Congrégation des Eudistes qui s'augmentait d'une florissante province. Plus que tout autre il en avait été l'artisan, non seulement par son labeur infatigable et son savoir-faire, mais aussi par une véritable sainteté qui avait le don de gagner les cœurs à Dieu. Son exemple est une démonstration frappante de la fécondité du sacrifice et de l'obéissance.

Collection « Gens et Pays de chez nous ». — René DUMESNIL. **La Seine normande** *(De Vernon au Havre).* In-8 carré de 194 p., avec carte et 95 grav. — Emile BAUMANN. **Lyon et le Lyonnais.** In-8 carré de 182 p., avec carte et 102 grav. — Chaque vol., 12 f. — Paris, J. de Gigord.

I. — « Les fleuves, a dit Pascal, sont de grandes routes qui marchent elles-mêmes. » Comme il fait bon suivre les méandres capricieux du premier fleuve français, guidé par un pilote aussi ingénieux que M. Dumesnil, l'érudit écrivain rouennais, le savant biographe de Flaubert, de Maupassant et de Huysmans, l'auteur de vingt œuvres également appréciées de critique musicale !

Carte déployée, suivons donc la Seine de Vernon à la mer. Le paysage va sans cesse s'élargissant, et c'est pourquoi il vaut mieux descendre que remonter le fleuve.

Jusqu'au pont Boieldieu, à Rouen, c'est la Seine fluviale aux riches panoramas et aux décors magnifiques, comme celui de la plaine de Gaillon ou, aux Andelys, ce Château-Gaillard dont la couverture reproduit une excellente photographie.

Et voici, au delà de Rouen où nous ne faisons pour l'instant que passer, Petit-Couronne qui conserve la maison des champs de Pierre Corneille, La Bouille, qui a donné naissance au proverbe « malin de la Bouille, » cité jusque dans nos régions de l'Est et dont personne assurément ne soupçonne l'origine, puis les grandes abbayes neustriennes de Jumièges et de Saint-Wandrille dont notre guide retrace l'histoire si dramatiquement agitée, Caudebec et le curieux phénomène du mascaret, Villequier, inséparable du souvenir de Victor Hugo, la forêt de Brotonne... Enfin, ce sont les âpres falaises habitées de ruines moyenâgeuses, précé-

dant la « Porte Océane », Le Havre, d'où partent les paquebots vers l'Angleterre et les Amériques.

De la géographie M. Dumesnil passe naturellement à la psychologie humaine. Le pays est à l'image du fleuve qui le traverse. « Ces boucles resserrées montrent une rivière patiente, obstinée, tournant chaque obstacle dressé devant la route qui conduit à la mer. Elle s'insinue, se glisse, se rétracte, s'éloigne, mais pour mieux revenir. Elle semble oublier où elle va, mais ce n'est qu'une feinte, pour se frayer passage plus commode. Ainsi dit-on qu'en usent les Normands : ils savent ce qu'ils veulent et le veulent bien, mais ne le disent guère. Ils se donnent l'air de changer d'avis pour cacher leur ténacité... »

Et nous voilà plus à même de comprendre ces chapitres délicieux sur la race, l'âme normande, le cidre, le langage, le costume, les marchés, les foires et assemblées, les fêtes locales (Rois et Saint-Jean), les repas de noces (avec trois chansons notées, intéressantes, mais moins originales et surtout moins caractéristiques du folk-lore normand que ne le croit M. Dumesnil ; on les retrouve ailleurs avec quelques variantes), sur l'industrie enfin et les types rouennais, les « soleils » en particulier, ces clochards qui ont « les instincts du lézard et dont l'occupation ordinaire est de se chauffer et de dormir. »

Aux brillantes descriptions du pays et des gens, aux souvenirs littéraires, M. Dumesnil ne pouvait manquer d'ajouter les puissantes évocations de l'histoire, et du haut de la colline qui domine Rouen, auprès de la basilique de Notre-Dame de Bon-Secours, chère aux marins en dépit de « la mesquinerie de son architecture », il se plaît à embrasser d'un long regard amoureux la ville et son passé.

Est-il besoin d'ajouter que l'illustration est de premier ordre, et que la « cité-châsse », la « ville aux cent clochers » y occupe la place qu'elle mérite, la première ?

II. — « Tout homme est une énigme ; une ville est une somme immense d'énigmes ; et Lyon est une des villes les plus énigmatiques du monde... Les contraires ne s'y fondent pas, mais cohabitent. « Porte d'or et de soie du Midi », caressée par les vents du Sud, étouffante en été sous la buée de ses deux cours d'eau, et, dans la saison brumeuse, glaciale, flagellée par la bise des Alpes. Resserrée sur elle-même, quelquefois sordide, néanmoins accueillante aux souffles du dehors, d'une extraordinaire générosité. Fortement latine, et accessible aux rêveries germaniques. Sérieuse et qui a créé Guignol. Pondérée et violente. Pieuse et cachant de sinistres perversions. Terne et dévorée par la passion de la couleur. Fidèle à des principes de conservation et sauvagement révolutionnaire. »

Telle apparaît, toute en contrastes, l'antique cité lyonnaise à l'un de ses fils les plus aimants, qui l'a déjà chantée dans un roman célèbre, *l'Immolé*. M. Emile Baumann était mieux désigné que tout autre pour exprimer les paysages de Lyon et de la région lyonnaise, les aspects extérieurs ou religieux et moraux d'une ville singulière et puissante qui, dans l'afflux des apports étrangers, demeure elle-même énergiquement.

Il a dépeint ici le Lyon de ses souvenirs, celui qui garde le meilleur de son cœur, mais en y ajoutant les constatations d'une enquête toute récente où il étudie ce qu'il y a de plus moderne dans le Lyon actuel, notamment l'extraordinaire cité hospitalière de Grange-Blanche. Il nous promène aussi en des milieux qui ont disparu, comme le vieil hôpital de la Charité qui logea dans ses murs « trois siècles de souffrances, trois siècles de dévouements », qui fut « dans le passé de Lyon un des plus nobles chapitres », et que « les Vandales qui continuent l'œuvre exécrable des démolisseurs de 93 » ont récemment abattu.

A sa suite nous pénétrons chez les derniers canuts de la Croix-Rousse et nous admirons les incomparables collections du Musée des tissus. Mais les églises surtout le retiennent ; il leur consacre tout un chapitre et nous fait assister à un office solennel de Pentecôte célébré selon le rite lyonnais dans la cathédrale Saint-Jean.

Un autre chapitre, et non le moins suggestif, est consacré au caractère lyonnais, au « génie » lyonnais « qui allie étroitement l'esprit positif le plus précis et une foi ardente », ainsi qu'à l'humour lyonnais, personnifié dans le fameux Guignol.

Après la ville, le pays environnant, si varié et si riche en sites d'une belle ampleur, les monts du Lyonnais, Vienne, Brou...

De nombreuses héliogravures rendent le volume d'autant plus vivant que chacune d'elles vient, strictement à sa place, éclairer et illustrer le texte.

C. Carbone. — **Circulus philosophicus,** *seu Objectionum cumulata collectio juxta methodum scholasticam.* — Vol. I : *Logica.* In-8 de VIII-530 p., 15 lires. — Turin, Marietti.

Ce livre n'est pas un manuel de philosophie ; c'est un recueil d'objections, d'ailleurs résolues, contre les différentes thèses philosophiques communément enseignées. Quiconque a pris part, au cours de sa jeunesse studieuse, aux « cercles hebdomadaires », aux « disputes mensuelles », voire aux « répétitions quotidiennes » en usage dans les Universités et les séminaires de Rome ou d'ailleurs, comprendra la portée et... l'utilité pratique du *Circulus philosophicus* dont voici le premier volume, tout entier consacré aux thèses de la Logique.

Destiné spécialement aux étudiants, ce recueil pourra néanmoins être d'une réelle utilité aux maîtres répétiteurs. Mais qu'on ne lui demande pas ce que son auteur n'a pas voulu donner, c'est-à-dire une mise au point scientifique des solutions traditionnelles en face des positions agnostiques ou idéalistes de certaines philosophies modernes. Sans doute, M. Carbone n'ignore pas ces philosophies ; mais il n'en a retenu que les grandes lignes, d'ailleurs condensées en quelques mots où les disciples de Kant, de Hégel, de Hume ou de Taine ne se reconnaîtraient pas.

Louis Chaigne. — **Maurice Baring.** — In-16 de 80 p., avec portrait, 5 f. — Paris, J. de Gigord.

Venu de l'anglicanisme au catholicisme, Maurice Baring est, avec Chesterton et Hilaire Belloc, un des témoins de l'Eglise et l'un des meilleurs écrivains de l'Angleterre d'aujourd'hui. Quatrième fils de lord Revelstoke, il est né en 1874 ; il fit ses études à Eton et à Cambridge et entra dans la diplomatie, où il occupa des postes successivement à Paris, Copenhague et Rome. Il fut correspondant de guerre du *Morning Post* en 1904 et correspondant spécial à Saint-Pétersbourg de 1905 à 1908 et à Constantinople en 1909. C'est lui qui fut chargé de renseigner les lecteurs du *Times* sur la guerre des Balkans en 1912. Pendant la Grande Guerre, il fut attaché à l'état-major du général Henderson, puis passa au service du maréchal Trenchard pour qui il fut un collaborateur inestimable.

L'œuvre de Maurice Baring comprend en gros des poèmes, des livres de souvenirs, des essais de critique littéraire et théâtrale, de nombreuses études sur la Russie et l'âme russe, de délicieux contes de fées et une dizaine de romans, ces derniers postérieurs à la guerre. Ce sont eux d'ailleurs qui l'ont révélé au public français après 1930. Seuls, quelques érudits avaient gardé le souvenir d'amusants pastiches de Bourget, Renan, Loti, France, publiés en notre langue, chez Lemerre, dès 1899.

Coup sur coup viennent de paraître en traduction *Daphné Adeane*, *La Princesse blanche*, *Robert Pe*-